



## **AVIS CONSEIL MUNICIPAL**

La prochaine séance du Conseil Municipal se tiendra le

**Mardi 31 octobre 2023 à 20H00**

**en Salle du Conseil Municipal à la Mairie à Longeville-lès-Metz**

Désignation du secrétaire de séance.

Approbation du Procès-verbal de la séance du 10 octobre 2023.

- Point n°1 – Renouvellement du bail de chasse – consistance du lot
- Point n°2 – Renouvellement du bail de chasse – convention de gré à gré
- Point n°3 – Créations et suppressions d’emplois – Modification du tableau des emplois permanents
- Point n°4 – Droit à la formation des élus – Modalités de répartition des crédits votés au BP 2023
- Point n°5 – Approbation du règlement intérieur de mise en œuvre du droit à la formation des élus
- Point n°6 – Modalités de remboursement des frais engagés par les élus de la commune de Longeville-lès-Metz dans le cadre de leur formation, d’une mission ou d’un mandat spécial
- Point n°7 – Modalités de remboursement des frais engagés par les agents municipaux dans le cadre de leurs formations et missions
- Point n°8 – Décision modificative n°1 budget 2023 de la commune de Longeville-lès-Metz

Informations diverses



**Le Maire**

**Delphine FIRTION**

(Pour affichage officiel "Mairie" et "Saint-Symphorien")